



Au 1^{er} janvier 2010, **5236** entreprises adhèrent au Global Compact dans le monde, dont **575** en France. Nous restons le premier pays dans le monde.

En plus de ces signataires « entreprises », **1980** sont des « non-entreprises » (**59** en France)

26 entreprises ont dû être délistées en France en 2009 pour cause de non-transmission de communication sur le Progrès (coP) après de nombreuses relances personnelles.

Sommaire :

Actualités du Forum des amis du Pacte Mondial en France

- Assemblée Générale – 14 avril 2010 « Diversité et égalité des chances »
- Prochain déjeuner débat – 11 mai 2010
- Dernières présentations du Pacte Mondial
- Réception de Georg Kell
- Chaîne amont des adhésions.
- Fermeture du bureau la première semaine de février

Actualités du Global Compact (New-York)

- Leaders' Summit – 24-25 juin 2010
- Dépôts des coP sur le site de New-York : difficultés rencontrées dernièrement.
- Résumé des lettres d'information mensuelle de New-York

Informations pratiques :

- Entretiens individuels d'assistance à la rédaction de bonnes pratiques / coP
- Transmission des bonnes pratiques
- Modifications aux règles des coPs
- Mise à jour des contacts sur le site de New-York

Agenda des manifestations

Actualités du Forum (France)

- Assemblée Générale – 14 avril 2010 « Diversité et égalité des chances »

L'assemblée générale de l'association se tiendra le mercredi 14 avril 2010 à Paris.

De 11h45 à 12h30 Assemblée statutaire

Après l'assemblée statutaire, un déjeuner débat aura lieu sur le thème de :

« Diversité et égalité des chances »

Introduction par **Pierre Tapie**, Président de la Conférence des Grandes Ecoles

Débat avec : - **Frédéric Lippi**, Président du Directoire de l'entreprise LIPPI

- **Gérard Mestrallet**, Président de GDF Suez
- **Maria Nowak**, Présidente de l'ADIE
(Association pour le droit à l'initiative économique)
- Yazid Sabeg, **Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances**

- Prochain déjeuner débat – 11 mai 2010

Mardi 11 mai 2010 : Michel Pébereau, Président de BNP Paribas sur le thème « **Les banquiers et la crise** »

- Dernières présentations du Pacte Mondial

Konrad Eckenschwiller a effectué plusieurs présentations du Pacte Mondial :

- Le 26 juin, à Paris, pour Aproged, à 60 personnes.
- Le 1er octobre, à Nantes au sein de l'entreprise Armor devant 40 personnes.
- Le 22 octobre, au sein de l'école EM Strasbourg devant 35 personnes.

- Réception de Georg Kell

De passage à Paris le 19 octobre 2009, Georg Kell, accompagné de Lila Karbassi, a rencontré le Comité de direction du Forum.

Le dialogue a permis de présenter à Georg Kell un certain nombre de demandes pour faciliter le travail, qu'il a acceptées.

- Chaîne amont des adhésions

Certains d'entre vous recommandent à leurs fournisseurs de rejoindre le Pacte Mondial afin d'avoir une chaîne de fournisseurs amont conforme à leur politique. Lorsque vous opérez ainsi, il serait préférable de présenter vous-même le Pacte Mondial et ses engagements ou de nous demander de le faire. Cela éviterait de réclamer ensuite les coPs aux nouveaux adhérents qui n'en ont parfois jamais entendu parler.

- Fermeture du bureau Pacte Mondial

Le bureau de l'association française sera fermé la première semaine de février : du 1 au 8 février matin. Une permanence téléphonique sera assurée par le Délégué Général de l'association : le mercredi 3 février à partir de 15h30, le jeudi 4 février matin et le vendredi 5 février matin.

Actualités du Global Compact (New-York)

- Leaders' Summit – 24-25 juin 2010

Les 24 et 25 juin prochain se déroulera le sommet 2010 des dirigeants participant au Pacte Mondial des Nations Unies, à New-York. Plus d'informations et inscriptions sur le site : <http://www.leaderssummit2010.org/>

Afin de préparer ce sommet, chaque participant de société adhérente va recevoir un questionnaire pour réponse en ligne. Merci d'y porter attention.

- Dépôts des coP sur le site de New-York : modifications et difficultés rencontrées dernièrement.

Les communications sur le Progrès déposées chaque année par les entreprises sont destinées à être lues par d'autres afin qu'elles puissent y trouver des idées de progrès. Certaines entreprises se plaignent qu'il est parfois très difficile de trouver les informations. Le bureau de New-York va donc proposer aux entreprises une nouvelle « option » pour compléter la mise en ligne de leur coP et faciliter les recherches des lecteurs. Ce questionnaire volontaire sera bien entendu proposé en français.

Pour préparer ce nouveau système, le site de New-York a récemment été en restructuration ; les entreprises ne pouvaient plus déposer de nouvelle coP en ligne.

Le nouveau système devrait être opérationnel dès le 2 février 2010.

- Résumé des lettres d'informations mensuelles de New-York (GC Bulletin)

Un résumé en français des lettres d'informations de New-York est disponible sur notre site Internet., www.pactemondial.org

Informations pratiques

- Entretiens individuels d'assistance à la rédaction de coP / bonnes pratiques

Rappel : chaque signataire du Pacte Mondial doit transmettre au minimum une nouvelle bonne pratique/ communication sur le Progrès (coP) chaque année : la première fois un an après l'adhésion (depuis le 1^{er} juillet 2009) et ensuite un an au plus tard après la précédente.

N'attendez pas la dernière relance pour transmettre votre bonne pratique / coP ! Vérifiez dès aujourd'hui si votre entreprise est « active » sur www.unglobalcompact.org .

Pour répondre à vos questions, nous organisons des **séances d'assistance personnalisée** à la rédaction de votre bonne pratique / coP régulièrement. Nous vous engageons à prendre un rendez-vous individuel pour ne pas rejoindre les 26 entreprises délistées.

- Transmission des bonnes pratiques / coP

Les coPs sont validées par l'association française (Le Bureau de New-York revient systématiquement vers nous pour accord dès que vous soumettez votre coP sur leur site). Afin de gagner du temps, nous vous recommandons donc de nous les adresser d'abord pour validation. Nous nous engageons à vous répondre dans la semaine pour que vous puissiez l'adresser à New-York ensuite.

Vous devez mettre en ligne vos bonnes pratiques / coP sur les 2 sites du Pacte Mondial <http://www.unglobalcompact.org/> et <http://www.pactemondial.org/> (seulement en français). Sur le site www.unglobalcompact.org , vous gérez vous-même les informations concernant les contacts Pacte Mondial dans votre société et vous soumettez directement vos bonnes pratiques / coP grâce à un code d'accès personnel que le Bureau Global Compact de New York vous a envoyé.

Le bureau de l'association française se charge ensuite de mettre votre communication en ligne sur le site www.pactemondial.org

- Modifications aux règles coPs depuis le premier juillet 2009 :

Pour rappel **les trois parties** que doivent obligatoirement comporter les coPs sont :

1 – Renouveau de l'engagement du Président de l'entreprise envers les 10 principes du Pacte Mondial

2 – Description détaillée des actions d'ores et déjà mises en œuvre (description pragmatique qui doit viser la compréhension par le lecteur)

3 – Résultats chiffrés observés ou attendus.

Nous recevons encore beaucoup de projets de coP où manque soit l'engagement du Président, soit les résultats chiffrés

Nous vous informons que **le mécénat ne fait pas partie des progrès** au regard du Pacte Mondial.

Depuis le 1er juillet 2009, quelques règles supplémentaires ont été établies:

1 - Au cours des 5 premières années, les entreprises sont tenues de soumettre des coPs qui traitent de deux chapitres au moins (par exemple, respect de l'environnement et conditions de travail)

2 - A partir de la 6ème année, les 4 chapitres (donc également respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption - principes 1, 2 et 10) devront être traités

(Pour les nombreuses entreprises françaises qui n'ont pas été et ne sont pas confrontées aux principes 1, 2 et 10, l'association proposera un texte qui servira de réponse)

3 - Les entreprises "non-communicantes" seront automatiquement sorties de la liste au bout d'un an.

Ces modifications ont un sens au niveau mondial mais ne s'adressent pas nécessairement à toutes les entreprises.

- Mise à jour des contacts sur le site de New-York

Les emails en provenance de New-York sont envoyée à la personne « contact », enregistrée sur le site de New-York (dans la partie réservée aux adhérent). N'oubliez pas de vérifier que la personne contacte est toujours celle suivant le dossier Pacte Mondial au sein de l'entreprise afin que les emails soient bien envoyés à la bonne personne.

De la même façon, n'oubliez pas de modifier les coordonnées de la personne contact sur le site pour toute modification du suivi du dossier dans l'entreprise.

Agenda des manifestation à venir du Global Compact (New-York)

« Leader summit »: 24 et 25 juin 2010 – New-York, 10^{ème} anniversaire du Pacte Mondial.

Forum des Solutions financières innovantes: 4 et 5 mars 2010 – Paris

« Caring for Climate »: 7 et 8 avril 2010 – Genève

CEO Water Mandate Séminaire: 15 et 16 avril 2010 – New-York

Si vous ne voulez plus recevoir cette lettre d'information, merci de nous indiquer alors les coordonnées d'un nouvel interlocuteur Pacte Mondial dans votre entreprise.

Pour plus d'informations sur le Pacte Mondial :
Aurélié Dubois - Chargée de mission Pacte Mondial
29 rue de Lisbonne - 75008 Paris
pacte-mondial@idep.net
Tél. : 01 53 23 87 20 – Fax : 01 47 23 79 01